

L'oral à l'école élémentaire



Il est important de travailler l'oral car sa maîtrise n'est pas atteinte par tous les élèves. Sa maîtrise conditionne celle de l'écrit et influe sur les apprentissages.

Elle change la relation avec autrui et entre dans la constitution de l'image de soi que l'on projette. C'est un facteur important de mobilité sociale et de réussite.

Comment l'enseigner ? Les obstacles :

- mauvaise connaissance du fonctionnement du code oral par rapport à l'écrit il a ses spécificités, la seule norme ne peut être retenue
- problèmes d'ordre pédagogiques et didactiques : la pratique de l'oral est transversale à toutes les disciplines, elle devient objet d'enseignement difficilement isolable.

Pourtant on peut travailler l'oral en 3 axes complémentaires :

1) Enseigner l'oral pour lui-même

C'est un objet d'apprentissage, on agit sur la qualité même de l'oral :

- *locutoire ou technique* : savoir bien prononcer, articuler... exercices spécifiques (les virielangues) ou en récitation, lecture expressive, conte...
- *Linguistique* : la correction de la langue, syntaxe, construction des phrases, registre...exercices de jeux de rôles
- *Discursifs* : savoir expliquer, argumenter ... ce qui suppose une connaissance des critères du discours (ex : narratif : cohérence, enchaînement des propos, présence de connecteurs.)
- *Communicationnels* : savoir intervenir dans un groupe, participer, avoir de l'initiative ...
- *Génériques* : l'exposé ou l'interview nécessite des conduites discursives adaptées (questionner, argumenter...)

2) l'oral comme vecteur des apprentissages

Permet d'apprendre et de comprendre, montrer ce que l'on a appris et compris

C'est « l'oral pour apprendre » ou oral réflexif.

Cela suppose que l'on privilégie des situations - problèmes : l'oral est indispensable car il sert de verbalisation et d'échanges, négociation, ajustement réciproque.

3) la fonction socialisante de l'oral

Cela est inclus dans les 2 précédentes mais peut aussi être travaillée de façon spécifique. On vise à la multiplicité des prises de parole. C'est un oral en rapport direct avec la citoyenneté : réguler et résoudre les conflits par la parole, savoir exposer un problème, prendre la parole et respecter celle de l'autre...

Conclusion

L'élève doit parler de manière intelligible (aspect technique) avec une langue correcte (aspect linguistique) en maîtrisant les règles d'un discours (aspect discursif) tout cela en respectant les règles des interactions (aspect communicationnel et langagier)

Mais l'évaluation reste difficile, on ne peut appliquer une grille d'évaluation polyvalente car il faut très tenir compte de la situation d'oral.

Ce que disent les programmes...



Dès le CP, il est demandé de s'exprimer de façon correcte :

- prononcer les sons et les mots avec exactitude,
- respecter l'organisation de la phrase,
- formuler correctement des questions

À partir du CE1 un palier qualitatif est franchi (temporelles, spatiales, relations causales...)

Une grande importance est accordée à la communication avec « échanger et débattre » au Cycle 3.

- savoir écouter et prendre la parole à bon escient CE2
- participer à un débat en respectant les tours de parole et les règles de politesse CM1
- connaître les règles habituelles de la communication CM2
- participer à un débat de manière constructive : rester dans le sujet CM2

« Débattre » terme qui montre l'importance du discours argumentatif

CE2 / CM1 : apporter un point de vue motivé.

CM2 : le terme « arguments » apparaît.

Les discours narratifs, descriptifs et explicatifs ont leur place dans la rubrique :
« raconter, décrire, exposer » dans tout le Cycle 3

Les programmes 2008 insistent aussi sur la nécessité de « réciter » :

- dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes 10 (pour le Cycle 3)
- réciter des comptines ou des courts poèmes 10 en ménageant des respirations et sans commettre d'erreur CP
- réciter des textes en prose ou des poèmes 10 en les interprétant par intonation CE1